



Assemblée générale

Distr. limitée
5 février 2018
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-cinquième session
Vienne, 29 janvier-9 février 2018

Projet de rapport

III. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable

1. Conformément à la résolution [72/77](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 6 de l'ordre du jour, intitulé « Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable ».
2. Les représentants de l'Allemagne, de la Belgique, du Burkina Faso, de la Chine, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Indonésie, de l'Italie, du Japon, de la Jordanie et du Pakistan ont fait des déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour. Une déclaration a aussi été faite au titre de ce point par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. L'observateur de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a aussi fait une déclaration. Au cours du débat général, des déclarations relatives à ce point ont aussi été faites par des représentants d'autres États membres.
3. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes :
 - a) « L'initiative "Open Universe" : rapport d'activité », par le représentant de l'Italie ;
 - b) « Accès rapide et direct à l'espace pour la recherche, la technologie, l'enseignement et le renforcement des capacités, grâce aux services commerciaux "ICE Cubes" », par la représentante de la Belgique ;
 - c) « IAFconnect.org – Une plateforme novatrice pour les entreprises du secteur spatial, en vue de contribuer à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 », par les représentants de l'Ukraine.
4. Le Sous-Comité était saisi des documents suivants :
 - a) Rapport sur la Réunion d'experts de l'ONU sur l'espace pour les femmes tenue à New York du 4 au 6 octobre 2017 ([A/AC.105/1163](#)) ;
 - b) Rapport du Forum de haut niveau ONU/Émirats arabes unis : l'espace comme moteur de développement socioéconomique durable, tenu à Doubaï (Émirats arabes unis), du 6 au 9 novembre 2017 ([A/AC.105/1165](#)) ;
 - c) Note du Secrétariat sur le programme « Espace 2030 » et la gouvernance mondiale des activités spatiales ([A/AC.105/1166](#)) ;



d) Note du Secrétariat sur la priorité thématique 1 d'UNISPACE+50 (Partenariat mondial pour l'exploration de l'espace et l'innovation) ([A/AC.105/C.1/114](#)) ;

e) Note du Secrétariat sur la priorité thématique 2 d'UNISPACE+50 (Le régime juridique de l'espace extra-atmosphérique et la gouvernance mondiale de l'espace : perspectives actuelles et futures) ([A/AC.105/1169](#)) ;

f) Note du Secrétariat sur la priorité thématique 3 d'UNISPACE+50 (Amélioration de l'échange d'informations sur les objets et les événements spatiaux) ([A/AC.105/1170](#)) ;

g) Note du Secrétariat sur la priorité thématique 4 d'UNISPACE+50 (Cadre international pour les services de météorologie de l'espace) ([A/AC.105/1171](#)) ;

h) Note du Secrétariat sur la priorité thématique 5 d'UNISPACE+50 (Renforcement de la coopération spatiale aux fins de la santé mondiale) ([A/AC.105/1172](#)) ;

i) Note du Secrétariat sur la priorité thématique 6 d'UNISPACE+50 (Coopération internationale pour des sociétés produisant peu d'émissions et résilientes) ([A/AC.105/1173](#)) ;

j) Note du Secrétariat sur la priorité thématique 7 d'UNISPACE+50 (Renforcement des capacités pour le XXI^e siècle) ([A/AC.105/1174](#)) ;

k) Note du Secrétariat contenant la version préliminaire d'un projet de résolution sur l'espace comme moteur du développement durable ([A/AC.105/C.1/L.364](#)) ;

l) Note de procédure sur la priorité thématique 1 d'UNISPACE+50 ([A/AC.105/C.1/2018/CRP.3](#)) ;

m) Document de séance contenant des révisions du projet de résolution sur l'espace comme moteur du développement durable ([A/AC.105/C.1/2018/CRP.6](#)) ;

n) Document de séance contenant d'autres révisions du projet de résolution sur l'espace comme moteur du développement durable ([A/AC.105/C.1/2018/CRP.16](#)).

5. Le Sous-Comité a rappelé le préambule de la résolution [72/77](#) de l'Assemblée générale et a noté dans ce contexte que l'utilisation des sciences et techniques spatiales et leurs applications dans des domaines tels que la télésanté, le téléenseignement, la gestion des catastrophes, la protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la surveillance des océans et du climat concouraient à la réalisation des objectifs des conférences mondiales organisées par les Nations Unies sur différents aspects du développement économique, social et culturel, en particulier l'élimination de la pauvreté.

6. Le Sous-Comité a noté qu'UNISPACE+50 était une importante occasion de souligner et renforcer le rôle de l'espace comme moteur du développement socioéconomique durable et dans la mise en œuvre du Programme 2030.

7. Le Sous-Comité a remercié le Bureau des affaires spatiales de ce qu'il faisait pour aider le Comité, ses sous-comités et les États membres à préparer UNISPACE+50.

8. Le Sous-Comité a noté que le deuxième Forum de haut niveau sur l'espace comme moteur du développement socioéconomique durable, organisé par le Bureau des affaires spatiales en collaboration avec le Gouvernement des Émirats arabes unis s'était tenu à Doubaï (Émirats arabes unis), du 6 au 9 novembre 2017, dans le cadre des préparatifs d'UNISPACE+50, pour faire progresser le débat sur le rôle de la science et de la technologie spatiales dans la promotion du développement mondial.

9. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le troisième Forum de haut niveau sur l'espace comme moteur du développement socioéconomique durable se tiendrait à Bonn (Allemagne) du 13 au 16 novembre 2018.

10. Quelques délégations ont salué les initiatives lancées dans le cadre d'UNISPACE+50 qui apportaient de la valeur ajoutée et pouvaient contribuer à améliorer l'utilisation des données spatiales pour le développement durable, comme la création de l'observatoire spatial du climat, proposée dans la déclaration intitulée « Vers

un observatoire spatial du climat », adoptée lors du One Planet Summit tenu à Paris le 11 décembre 2017.

11. L'avis a été exprimé que l'initiative concernant l'observatoire spatial du climat devrait être étroitement coordonnée avec l'actuel Système mondial d'observation du climat pour une synergie et une efficacité optimales.

12. Le Sous-Comité s'est félicité des travaux entrepris par l'Équipe spéciale sur l'exploration et l'innovation, établie en tant que mécanisme d'application de la priorité thématique 1 d'UNISPACE+50, et a pris note, à cet égard, du document [A/AC.105/C.1/114](#) et du document de séance [A/AC.105/C.1/2018/CRP.3](#), qui contenait une mise à jour sur les travaux de l'Équipe spéciale.

13. Le Sous-Comité a noté que l'Équipe spéciale s'était réunie en marge de la session en cours et que, conformément à son mandat ([A/AC.105/2017/CRP.21](#), annexe I), les résultats du deuxième Forum international de l'exploration de l'espace, devant se tenir à Tokyo le 3 mars 2018, seraient ajoutés au rapport sur la priorité thématique 1. Le Sous-Comité a aussi noté que le document mis à jour serait soumis aux délégations à la soixante et unième session du Comité, en 2018, sous la cote [A/AC.105/1168](#).

14. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction les travaux du Bureau sur l'initiative « L'espace pour les femmes », qui visait à promouvoir l'autonomisation des femmes et à parvenir à l'égalité des sexes dans le secteur spatial par des activités ciblées de conseil technique et de renforcement des capacités pour encourager la participation des femmes et des filles à l'apprentissage des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

15. L'avis a été exprimé que les pays développés devraient partager la technologie spatiale à un rythme plus élevé afin de renforcer la capacité des pays en développement.

16. L'avis a été exprimé que le transfert direct de technologie, de compétences et de supports afin de faciliter le développement et l'utilisation de la technologie spatiale contribuerait à atteindre les objectifs fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

17. Le Sous-Comité a noté le rôle primordial des données et technologies spatiales dans la prise de décisions et les mesures d'alerte rapide dans le domaine de la santé publique et a réaffirmé l'importance des travaux menés par le Groupe d'experts sur l'espace et la santé mondiale.

18. Conformément au paragraphe 9 de la résolution [72/77](#) de l'Assemblée générale, le Groupe de travail plénier a été convoqué de nouveau sous la présidence de Mylswamy Annadurai (Inde). À sa [...] séance, le [...] février, le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail plénier, qui figure à l'annexe I du présent rapport.

IX. Objets géocroiseurs

19. Conformément à la résolution [72/77](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point 12 de l'ordre du jour, intitulé « Objets géocroiseurs ».

20. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations au titre de ce point : Allemagne, Chine, Égypte, Émirats arabes unis, États-Unis, Indonésie, Japon, Mexique et Pakistan. Des déclarations ont également été faites par les observateurs du IAWN et du SMPAG. Au cours du débat général, des déclarations relatives à ce point ont également été faites par des représentants d'autres États membres.

21. Le Sous-Comité a entendu une présentation scientifique et technique intitulée « Rapport sur l'état des activités du IAWN », faite par l'observateur du IAWN.

22. Le Sous-Comité était saisi d'un document de séance soumis par les Présidents du IAWN et du SMPAG, contenant une proposition visant à modifier l'intitulé du point de l'ordre du jour sur les objets géocroiseurs ([A/AC.105/C.1/2018/CRP.11](#)).

23. Le Sous-Comité a entendu les rapports d'activité du IAWN et du SMPAG et noté avec satisfaction que ces deux entités s'efforçaient d'échanger des informations sur la

détection, la surveillance et la caractérisation physique des objets géocroiseurs potentiellement dangereux pour faire en sorte que tous les États, en particulier les pays en développement dont les capacités de prévision et d'atténuation des impacts d'objets géocroiseurs étaient limitées, soient conscients des risques potentiels.

24. Le Sous-Comité a noté que près de 22 millions d'observations d'astéroïdes avaient été recueillies en 2017 par le réseau mondial d'observatoires astronomiques dans 47 pays. Il a aussi noté qu'au 1^{er} janvier 2018 le nombre d'objets géocroiseurs connus avait dépassé 17 500, 2 056 d'entre eux ayant été découverts en 2017, et qu'on répertoriait désormais 1 877 astéroïdes dont les orbites se situaient à moins de 8 millions de kilomètres de la Terre.

25. Le Sous-Comité a pris note des progrès accomplis dans le cadre des missions suivantes, consacrées à l'observation d'astéroïdes : Hayabusa-2, la mission de prélèvement d'échantillons de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale, devait atteindre l'astéroïde visé « Ryugu » en juin ou juillet 2018 ; et la mission internationale de prélèvement d'échantillons OSIRIS-REx de la NASA, à laquelle participaient également le Canada, la France et le Japon, devait atteindre l'astéroïde visé « Bennu » au cours du troisième trimestre de 2018.

26. Le Sous-Comité a pris note des efforts destinés à poursuivre la recherche sur les options technologiques relatives à l'atténuation des risques d'impact d'astéroïdes, notamment dans le cadre de la mission Double Asteroid Redirection Test (DART) de la NASA et du projet NEOShield-2, qui était financé par l'Union européenne et coordonné par Airbus Défense and Space (Allemagne), et auquel contribuaient 11 organisations partenaires. Les résultats finals de ce projet, qui avaient été présentés le 26 octobre 2017 à la Commission européenne, permettraient de limiter au maximum le temps nécessaire à la mise en place d'une mission de déviation d'un objet géocroiseur.

27. Le Sous-Comité a pris note d'un certain nombre d'activités nationales et de plans de préparation concernant les objets géocroiseurs. Ces activités comprenaient les travaux du Planetary Defense Coordination Office de la NASA, qui dirigeait les efforts déployés par le Gouvernement des États-Unis pour coordonner l'action à engager face à toute menace d'impact d'objets géocroiseurs, en étroite collaboration avec l'Agence fédérale de gestion des situations d'urgence, le Département de la défense et d'autres organismes nationaux ainsi que différents partenaires internationaux. Parmi les autres activités menées figuraient la création, par l'Administration spatiale nationale chinoise (CNSA), du Centre d'observation des débris spatiaux et d'application des données s'y rapportant, qui était chargé de la surveillance des objets géocroiseurs, du traitement des données recueillies et de leur analyse aux fins d'alertes rapides ; et les efforts déployés par l'agence spatiale des Émirats arabes unis, avec le Gouvernement et dans le cadre de partenariats internationaux et nationaux, pour mettre en place des mécanismes d'information et d'intervention consacrés aux objets et débris spatiaux ainsi que des plans de préparation adaptés.

28. Le Sous-Comité a noté que le comité directeur du IAWN avait tenu sa cinquième réunion le 30 janvier 2018, en marge de la session en cours du Sous-Comité. Cette réunion avait rassemblé des experts internationaux de diverses disciplines liées à la détection, la caractérisation et la notification des dangers que pouvaient représenter les astéroïdes et les comètes pour la Terre, ainsi qu'aux mesures qui pourraient contribuer à prévenir ou réduire au maximum les effets dévastateurs d'un impact d'astéroïde.

29. Le Sous-Comité a aussi constaté que la déclaration d'intention de participer au IAWN comptait cinq nouveaux signataires, ce qui portait leur nombre total à 13. Parmi les signataires figuraient des observatoires et des institutions spatiales de Chine, de Colombie, des États-Unis, de la Fédération de Russie, du Mexique et de la République de Corée, ainsi que d'Europe, et même un observateur amateur du Royaume-Uni.

30. Le Sous-Comité a noté que les signataires de cette déclaration d'intention de participer au IAWN reconnaissaient qu'il importait de collaborer en matière d'analyse des données et d'être bien préparé pour informer des publics divers sur les objets géocroiseurs, la manière dont de tels objets se rapprochaient de la Terre et les risques d'impact. Les signataires mettaient à contribution diverses infrastructures terrestres et spatiales permettant de détecter et d'observer des objets géocroiseurs, ainsi que des

capacités utiles en matière de calcul d'orbite, de prévision d'impacts éventuels et de modélisation des effets des impacts possibles. Le IAWN lançait une nouvelle page Web hébergée par l'Université du Maryland, accessible à l'adresse <http://iawn.net>.

31. Le Sous-Comité a noté que depuis sa cinquante-quatrième session, le SMPAG avait tenu deux réunions : sa neuvième réunion s'était déroulée le 11 octobre 2017 à Toulouse (France), où elle avait été accueillie par le Centre national d'études spatiales (CNES) ; sa dixième réunion avait eu lieu le 31 janvier 2018, en marge de la session en cours du Sous-Comité. Toutes deux avaient bénéficié de l'appui du Bureau des affaires spatiales, qui avait joué son rôle de secrétariat du SMPAG conformément à la résolution 71/90 de l'Assemblée générale. Le Sous-Comité a été informé des progrès accomplis dans le cadre du plan de travail du SMPAG, dont il était rendu compte dans les rapports sur les travaux de ces réunions, disponibles à l'adresse <http://smpag.net>.

32. Le Sous-Comité a noté que l'Agence autrichienne de promotion de la recherche (FFG) et la CNSA étaient devenus membres du SMPAG, et que l'Observatoire européen austral (ESO) en était devenu le cinquième observateur permanent. Le SMPAG comptait à ce jour 18 membres (agences spatiales) et 5 observateurs permanents (autres entités).

33. Le Sous-Comité a également noté que l'ESA, qui assurait actuellement la présidence du SMPAG, avait été élue pour un nouveau mandat de deux ans (2018-2020).

34. Le Sous-Comité a noté que le Groupe de travail spécial sur les questions juridiques du SMPAG, créé en 2016 et coordonné par le Centre aérospatial allemand (DLR), avait tenu sa réunion le 30 janvier, en marge de la session en cours du Sous-Comité. L'objectif de cette réunion avait été de travailler à un projet de rapport, conformément au champ d'activité du Groupe consistant à répertorier, formuler et hiérarchiser les questions juridiques qui avaient trait à ses travaux, et à examiner les questions juridiques pertinentes pour le SMPAG à la lumière des traités internationaux régissant les activités spatiales.

35. Le Sous-Comité a pris note de la déclaration du SMPAG sur les missions de déviation, que le Groupe avait préparée lors d'une précédente réunion et dans laquelle il soulignait que, compte tenu de l'intérêt international que présentaient la recherche sur les astéroïdes et la sensibilisation aux risques d'impact, il faudrait saisir les possibilités qui s'offraient d'étudier les aspects physiques, les techniques et les effets de la déviation d'astéroïdes dans le cadre de missions de démonstration scientifique et technique.

36. Le Sous-Comité a noté que le IAWN et le SMPAG continuaient de collaborer avec le Bureau des affaires spatiales sur des questions concernant la communication générale, par le public, d'informations relatives aux objets géocroiseurs, ainsi que la communication avec les États Membres en cas d'alerte d'impact, et sur la possibilité d'inclure un module consacré aux objets géocroiseurs dans le cadre des missions techniques consultatives du programme UN-SPIDER. Ce dernier point était lié aux activités que le IAWN menait pour fournir des informations aux parties concernées, telles que les organismes d'intervention d'urgence.

37. Le Sous-Comité a noté que le IAWN, le SMPAG et le Bureau des affaires spatiales préparaient une brochure sur les objets géocroiseurs et la défense planétaire, qui serait diffusée dans toutes les langues officielles de l'ONU pour UNISPACE+50, en juin 2018.

38. Le Sous-Comité a pris note d'une proposition du IAWN et du SMPAG visant à modifier l'intitulé du point de son ordre du jour sur les objets géocroiseurs pour le remplacer par « Objets géocroiseurs et défense planétaire », de façon à ce que les États membres voient plus clairement et comprennent mieux les différents aspects des activités menées, qui vont de la découverte, la surveillance et la caractérisation des objets géocroiseurs à la définition des méthodes les plus efficaces et les plus appropriées pour réduire les risques qu'ils représentent, en passant par la compréhension des répercussions pratiques et légales de ces activités.

39. L'avis a été exprimé que l'utilisation du terme « défense » dans l'intitulé du point relatif aux objets géocroiseurs pourrait être mal comprise par le grand public et les décideurs, et que les travaux sur la réduction des risques associés à un objet géocroiseur potentiellement dangereux étaient toujours en cours.

40. Le Sous-Comité a noté que la cinquième Conférence internationale de l'AIA sur la défense planétaire s'était tenue à Tokyo du 15 au 19 mai 2017, et que 192 experts de 24 pays y avaient participé. Il était prévu que la sixième édition de cette conférence se tienne au cours du deuxième trimestre de 2019 dans la région de Washington.

41. Le Sous-Comité a également noté que le comité directeur du IAWN et le SMPAG tiendraient leur prochaine réunion à l'occasion de la réunion de la Division des sciences planétaires de l'Association américaine d'astronomie, qui était prévue à Knoxville, Tennessee (États-Unis), du 21 au 26 octobre 2018.
